



## BUS Mont-Tremblant bientôt *zéro émission!*

BUS MONT-TREMBLANT INNOVE TOUT EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT! PAGE 4

LA GRANDE FÊTE DES JOURNÉES DE LA CULTURE DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE PAGE 18

SENTIERS MONT-TREMBLANT : TROIS NOUVELLES PISTES PAGE 29



## INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil téléphonique bilingue 24/7  
819 425-8614

### HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

Horaire estival en vigueur du 24 mai au 9 septembre

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 16 h

Note : Certains employés municipaux sont en télétravail. Il est donc recommandé de visiter [villedeumont-tremblant.qc.ca](http://villedeumont-tremblant.qc.ca) ou de téléphoner avant de vous déplacer.

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

8 septembre de 12 h à 16 h 30  
(Événement annuel de reconnaissance des employés municipaux)

### JOURS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés aux dates suivantes :

› Fête du Travail - 5 septembre

› Action de grâce - 10 octobre

Pour toute urgence municipale, composez le 819 425-8614.

Pour toute autre urgence, composez le 911.

### CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

Prochaines séances publiques

12 SEPTEMBRE, 11 OCTOBRE ET 14 NOVEMBRE 2022 À 19 H

### NOUVEAU!

Les séances du conseil sont maintenant diffusées en direct et disponibles en rediffusion sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de Mont-Tremblant.

Lors des séances, deux périodes de questions permettent aux personnes présentes de s'exprimer : la première porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour, tandis que la deuxième est ouverte.

L'ordre du jour est disponible le vendredi précédant les séances régulières à [villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil).

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Prochaines rencontres

12 SEPTEMBRE, 17 OCTOBRE ET 14 NOVEMBRE 2022

## SOMMAIRE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Mot du maire.....              | 3  |
| Vie municipale.....            | 4  |
| Développement économique.....  | 6  |
| Environnement.....             | 8  |
| Rappels saisonniers.....       | 11 |
| Urbanisme.....                 | 12 |
| Sécurité publique.....         | 16 |
| Culture.....                   | 18 |
| Loisirs.....                   | 22 |
| Sentiers.....                  | 28 |
| Organismes communautaires..... | 31 |

# Conseil municipal



**TYLER  
COOK**

District n° 1



**BILLIE-JEANNE  
GRATON**

District n° 2



**DOMINIQUE  
LAVERDURE**

District n° 3



**JOËL  
CHARBONNEAU**

District n° 4



**CATHERINE  
DROUIN**

District n° 5



**SYLVIE  
VAILLANCOURT**

District n° 6



**GUYLAINE  
LYRAS**

District n° 7



**ROXANNE  
LACASSE**

District n° 8



Carte des districts électoraux disponible  
à [villedeumont-tremblant.qc.ca/districts](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/districts)

# La culture à l'avant-scène

## Culture Is Taking Centre Stage



Bonjour à toutes et tous,

Quel bel été nous venons de passer! Enfin un été à l'image de Mont-Tremblant : vivant, vibrant et coloré! Nos grands événements sont tous de retour, et c'est un retour en force! Nous avons été gâtés en plaisir et en émotions non seulement avec des événements sportifs, mais aussi avec des événements culturels d'exception, comme Stradivaria, le Festival international du blues de Tremblant et le Festi Jazz.

Cet été a aussi été l'occasion d'accueillir le Festival Joyeux Mont-Tremblant, qui a tenu avec brio sa première édition en juillet. Chapeau! Cet événement ajoute un volet humoristique à la programmation estivale déjà très festive.

Côté musique, nous avons été servis avec la Boîte à surprises! Musique cubaine, flamenco, ou encore musique traditionnelle québécoise, sans compter les prestations de grands artistes de la scène québécoise comme Vincent Vallières, on peut dire que le Service de la culture et des loisirs a trouvé le tour de nous faire chanter et danser tout l'été! Et ce n'est pas fini : la boîte jaune nous réserve encore de belles surprises dans les prochaines semaines...

Un autre beau succès : la Sentinelle, ce concert virtuel en plein air qui s'est installé à l'Espace public. Comme c'était beau de voir des gens de tous les âges se rassembler pour écouter de la musique classique! Des jeunes et des tout-petits en ont même profité pour improviser un spectacle sur la scène pour leurs parents!

Mais plus émouvant encore, l'engouement des résidents et résidentes du CHSLD et de leurs familles pour cette symphonie, qui a été une véritable bouffée d'air frais. Tout comme la Boîte à surprises, c'est une occasion inespérée pour ces personnes de pouvoir profiter de la vie culturelle malgré leur mobilité parfois réduite et de vibrer à l'unisson avec leur communauté.

Et n'oublions pas la très belle exposition présentée à la Salle Alphonse-Desjardins ainsi qu'à l'Espace public qui a mis de l'avant les œuvres colorées de Marilyse Goulet, une artiste de la région.

L'été tire peut-être à sa fin, mais la culture n'a pas dit son dernier mot! La Fête de la musique est à nos portes et, à la fin septembre, ce sera au tour des Journées de la culture de nous émerveiller, avec trois jours d'activités gratuites pour petits et grands.

Les spectacles Première Scène reprendront bientôt avec la pétillante Lisa LeBlanc à l'église du Village. J'ai déjà hâte qu'on vous dévoile la programmation 2023... Ça s'annonce une belle cuvée!

La culture se porte plus que bien à Mont-Tremblant, nous sommes choyés!

**LUC BRISEBOIS,** maire

*Hello everyone,*

*What a great summer we just had! A summer that truly reflects Mont-Tremblant: lively, vibrant and colourful! We were finally able to hold our big events again. We were thrilled to host not only sporting events, but also exceptional cultural events, such as Stradivaria, the Tremblant International Blues Festival and Festi Jazz.*

*This summer, we also had the opportunity to welcome the first edition of Joyeux Mont-Tremblant Festival, which was a great success. This event was a great comic addition to our already very festive summer line-up!*

*On the musical side, the Boîte à surprises offered exciting live shows! From Cuban music to flamenco and traditional Quebecois music, including none other than the extremely talented Vincent Vallières, the Culture and Recreation Department had us dancing and singing all summer long! And it's not over: the yellow box has more surprises in store for the coming weeks...*

*Another superb attraction was the Sentinelle, an outdoor virtual concert that takes place in the Espace public. It was so nice to see people of all ages come together to listen to classical music. Children and toddlers even put on a little impromptu show on stage for their parents!*

*What's even more moving is how much the CHSLD residents and their families enjoyed the breath of fresh air that the Sentinelle offered. Just as with the Boîte à surprises shows, it was a great opportunity for them to enjoy cultural experiences again and join in with their community, despite their limitations.*

*Last but not least, we had a beautiful exhibition that took place at Salle Alphonse-Desjardins and the Espace Public that presented the colourful artwork of local artist Marilyse Goulet.*

*Summer may be coming to an end, but we have more cultural events in store! The Fête de la musique is right around the corner and, at the end of September, we will enjoy a three-day line-up of free activities for people of all ages during the Journées de la culture.*

*Shows at Première Scène will begin soon, with the energetic New-Brunswick singer Lisa LeBlanc at the Église du Village. I can't wait to share the 2023 Première Scène program with you. I can tell you, it's going to be a great year!*

*We're so fortunate to have such an amazing cultural offering here in Mont-Tremblant!*

# Bientôt des autobus *zéro émission* au gaz naturel renouvelable !

Mont-Tremblant est fière d'annoncer qu'elle sera bientôt la première ville du Québec à offrir un service de transport en commun *zéro émission* en plus d'être 100 % gratuit ! En effet, la Ville a octroyé le nouveau contrat du service BUS Mont-Tremblant pour les 10 prochaines années à Autobus Galland ltée, qui offrira une flotte d'autobus carboneutres, alimentés au gaz naturel renouvelable.

### QU'EST-CE QUE LE GAZ NATUREL RENOUVELABLE ?

Le gaz naturel renouvelable est une énergie propre, issue de procédés écologiques de captation du gaz naturel, comme la biométhanisation des déchets organiques. Ce gaz naturel de source 100 % renouvelable permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de deux façons. D'abord, en remplaçant une énergie fossile par une énergie renouvelable, puis en évitant les émissions de méthane liées à l'enfouissement des matières résiduelles organiques.

Au cours des dix prochaines années, cette nouvelle flotte d'autobus carboneutres nous permettra collectivement d'éviter de produire l'équivalent en CO<sup>2</sup> de 7,5 millions de kilomètres en voiture. Cette mesure est directement alignée avec les objectifs du Plan climat de réduire les émissions de GES liées au transport, qui constituent 70 % des émissions collectives de Mont-Tremblant.

### DÈS 2023

Les nouveaux autobus zéro émission commenceront à circuler sur les routes de Mont-Tremblant au cours de l'année 2023. Surveillez nos plateformes pour connaître la date de déploiement de la nouvelle flotte carboneutre de BUS Mont-Tremblant !





## Mont-Tremblant souhaite se doter d'un centre communautaire

À la suite de nombreuses demandes de la population, la Ville en est arrivée à la conclusion qu'un centre communautaire serait un ajout positif pour la communauté qui offrirait un lieu de rassemblement et de divertissement aux citoyens et citoyennes de tous les groupes d'âge. Il pourrait également répondre à la demande croissante des organismes à but non lucratif du territoire d'avoir accès à des salles de rencontre ainsi qu'aux besoins d'agrandissement du Service de la culture et des loisirs.

### RELOCALISATION DU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Outre un centre communautaire, la Ville souhaiterait y relocaliser le Service de la culture et des loisirs – trop à l'étroit dans ses locaux actuels du Complexe aquatique – et mettre à sa disposition un espace d'entreposage adéquat permettant d'optimiser la gestion du matériel événementiel et de loisirs.

### FINANCEMENT

Advenant l'acquisition d'un bâtiment existant, les travaux d'aménagement sont admissibles à une subvention gouvernementale couvrant jusqu'à 60 % des frais. De plus, certaines réserves financières, de même que l'excédent de fonctionnement non affecté pourront être mis à contribution, afin de réduire le montant financé par règlement d'emprunt.

### CENTRE DE QUILLES ST-JOVITE

Le scénario à l'étude vise l'acquisition et l'aménagement du Centre de Quilles St-Jovite, situé au 31, chemin de Brébeuf. Une étude d'opportunité visant à déterminer les différents usages qui pourraient cohabiter dans ce bâtiment, les éventuels coûts d'opération, et les coûts des travaux d'aménagement, ainsi qu'une évaluation immobilière du bâtiment afin d'établir sa juste valeur marchande, permettront au Conseil de déterminer s'il retiendra ou non cette option.

## L'architecte Pierre Thibault se penche sur l'aménagement du secteur Village



Alors que Mont-Tremblant doit se positionner quant à l'aménagement et la vocation de plusieurs de ses terrains et immeubles du Village, la Ville a mandaté l'architecte Pierre Thibault, réputé pour ses réalisations en harmonie avec la nature, pour proposer un plan d'ensemble visant les propriétés municipales du secteur Village.

L'expertise de Pierre Thibault dans des projets urbanistiques d'envergure, comme l'aménagement du centre-ville de Matane lui permettra de proposer une vision cohérente du secteur pour guider la Ville dans ses futures décisions concernant les propriétés municipales.

Pour veiller à ce que la démarche soit bien ancrée dans la communauté, un comité ad hoc a été mis sur pied, composé d'élués municipales, de citoyens et citoyennes ainsi que de fonctionnaires.

### CONSULTATIONS PUBLIQUES

Au début de l'automne 2022, le fruit des réflexions et des travaux de Pierre Thibault sera présenté à la population dans le cadre d'une consultation publique. Une seconde présentation publique aura lieu au cours de l'hiver 2023.

Pour suivre l'évolution de la démarche, visitez [ville demont-tremblant.qc.ca/vision-village](http://ville demont-tremblant.qc.ca/vision-village).

### Répertoire des entreprises

**DISPONIBLE EN LIGNE CET AUTOMNE**

Vous habitez Mont-Tremblant et désirez connaître toutes les entreprises situées sur le territoire ?

Le Service de développement économique est présentement à finaliser l'inventaire commercial dans le but, notamment, de favoriser l'achat local.

Vous êtes propriétaire d'une entreprise, travailleur ou travailleuse autonome ? Prenez quelques minutes pour remplir le formulaire en ligne et obtenez de la visibilité gratuite pour vos produits et services !

[villemont-tremblant.qc.ca/inventaire-commercial](http://villemont-tremblant.qc.ca/inventaire-commercial)

### Vous cherchez une place en garderie pour votre enfant ?

Au cours des derniers mois, la Ville de Mont-Tremblant a réalisé plusieurs actions afin que les 177 nouvelles places en garderie, annoncées par le gouvernement provincial à l'automne 2021, se concrétisent dans un délai de 24 mois.

- › Le 5 juillet dernier avait lieu la première pelletée de terre du projet de garderie Coucou Hibou. Située sur un terrain identifié et vendu par la Ville pour la réalisation de ce projet sur le boulevard du Docteur-Gervais, la garderie offrira 80 places, dont 20 pour des poupons.
- › En juin, la Ville a fait l'acquisition d'un terrain sur la rue de Saint-Jovite et adjacent au CPE actuel pour relocaliser et d'agrandir le CPE L'Antre-Temps. Le terrain acquis sera revendu au CPE afin de créer une installation de 68 places.
- › La construction d'un nouveau bâtiment adjacent au bâtiment existant, permettra, à terme, au CPE Les P'tits Manitous, situé dans le secteur du Village, d'offrir 68 places supplémentaires. Afin de mener à bien ce projet, la Ville a subdivisé un terrain lui appartenant.

**L'INSCRIPTION EST IMPORTANTE !**

Inscrivez votre enfant sans tarder grâce au guichet unique du gouvernement provincial en visitant [laplace0-5.com](http://laplace0-5.com). C'est important, car c'est avec ces inscriptions que le Gouvernement attribue des places en garderie pour une ville.



### La pénurie de main-d'œuvre, on y travaille !

**DES LOGEMENTS ABORDABLES : UNE PRIORITÉ**

Sachez que le Conseil municipal travaille activement à trouver des pistes de solutions pour pallier au manque de logements abordables pour les personnes qui travaillent sur son territoire, en collaboration avec ses partenaires locaux et régionaux. Restez à l'affût de nos plateformes d'information pour plus de détails.

**BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR RECRUTER DE FAÇON EFFICACE ?**

Bénéficiez de services de consultation en ressources humaines. Tarif réduit pour les entreprises de moins de 30 employés. Informez-vous !

**SERVICE DE CONSULTATION EN RESSOURCES HUMAINES**

CDE de la MRC des Laurentides  
[emploi@cdemrclautentides.org](mailto:emploi@cdemrclautentides.org)  
819 681-3373, poste 1409

**SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES**

Service aux entreprises des Laurentides – Services Québec  
450 512-1945

**SERVICES-CONSEILS EN IMMIGRATION RÉGIONALE**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) – 438 844-3065, poste 30535

**SERVICE SPÉCIALISÉ DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

Intégration Travail Laurentides (ITL)  
[info@i-tl.org](mailto:info@i-tl.org) – 450 436-4024, poste 220



Inscription à l'infolettre Affaires : [affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/inscription-infolettre](http://affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/inscription-infolettre)



# INNOVATION X MONT-TREMBLANT

La diversification économique figure parmi les orientations prioritaires du Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030. Afin d'y parvenir, le Service de développement économique travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'un centre de prototypage et d'accélération d'entreprises sur le territoire de Mont-Tremblant.

Une première phase a permis d'identifier les besoins, ressources et attentes ainsi que les cibles visées pour le développement de ce projet. Le site Internet [innovationmonttremblant.ca](http://innovationmonttremblant.ca) a été déployé afin de présenter une ébauche du projet et de permettre aux membres de la communauté d'affaires de s'inscrire à titre de personnes intéressées. Les résultats positifs de la phase 1 ont mené au lancement du projet Innovation X Mont-Tremblant, porté par la Ville de Mont-Tremblant en partenariat avec la Corporation de développement économique (CDE) et la MRC des Laurentides. Le Conseil municipal a ensuite autorisé le démarrage de la phase 2, soit la rédaction du plan d'affaires et la recherche de financement.

## C'EST QUOI UN CENTRE DE PROTOTYPAGE ET D'ACCÉLÉRATION ?

Innovation X est un incubateur de jeunes pousses (*start-ups*) axé sur le développement de solutions innovantes dans l'industrie du sport, du plein air et du bien-être, soit les technologies du sport et de la santé (Techsport et eHealth). Le territoire de Mont-Tremblant deviendrait ainsi un laboratoire à ciel ouvert où tester des produits innovants. Pensons par exemple à une nouvelle conception de skis alpins qui pourrait être testée à quelques pas du site de recherche et développement (RD) sur les pentes de la Station Mont Tremblant. Cet incubateur a, entre autres objectifs, de réduire les délais entre les phases de prototypage et de commercialisation. Les entreprises participantes pourront également bénéficier d'un accompagnement pour démarrer et accélérer leurs projets.

Le *hub* d'innovation vous intéresse? Manifestez votre intérêt en vous inscrivant sur le site Internet : [innovationmonttremblant.ca](http://innovationmonttremblant.ca).



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

VOUS CHERCHEZ  
UN EMPLOI STIMULANT ?

Plusieurs opportunités vous attendent à la Ville!  
[villedemont-tremblant.qc.ca/emploi](http://villedemont-tremblant.qc.ca/emploi)



# Semaine québécoise de réduction des déchets

21 AU 30 OCTOBRE 2022

Pour une bonne gestion de vos matières résiduelles, vous n'avez qu'à adopter le principe des « 3RV ».

## TRUCS ET ASTUCES POUR CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE :

- › Réfléchissez avant d'acheter et posez-vous la question : « En ai-je vraiment besoin ? ».
- › Évitez de consommer des produits qui ne peuvent être réutilisés, recyclés ou compostés.
- › Privilégiez l'achat de biens durables et évitez les produits à usage unique.
- › Achetez des aliments en vrac ou peu emballés.
- › Refusez un sac lorsque vous n'en avez pas besoin et refusez même un sac réutilisable, car il faut éviter de les accumuler.

### RÉDUIRE À LA SOURCE



### RÉUTILISER



### RECYCLER



### VALORISER (COMPOST)

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**  
Il s'agit d'une série d'actions à appliquer au quotidien pour diminuer la quantité de matières résiduelles que nous générons. L'expression 3RV est une abréviation des mots suivants :

### À ÉVITER

La poubelle à déchets devrait être la dernière option envisageable, celle qu'il faut éviter à tout prix!



N'oubliez pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

## Collecte des encombrants

Le 24 octobre, sortez vos encombrants! Ils seront collectés dans les jours suivants.

Aucune inscription requise.  
Maximum de 3 encombrants par adresse civique.

- › Le 24 octobre, déposez vos encombrants au même endroit que vos collectes habituelles, à côté de vos bacs ou conteneurs (pas devant).
- › Assurez-vous de les déposer en bordure de rue, de façon qu'ils soient bien en vue et facilement accessibles.
- › Poids et dimensions maximum par objet : 100 lb (45 kg) et 1 m<sup>3</sup>.
- › Les résidus de construction ne seront pas collectés.

Pour plus de détails ou pour consulter la liste des encombrants acceptés, visitez [ville-demont-tremblant.qc.ca/encombrants](http://ville-demont-tremblant.qc.ca/encombrants).

### INFORMATION

- › [environnement@ville-demont-tremblant.qc.ca](mailto:environnement@ville-demont-tremblant.qc.ca)
- › 819 425-8614

## Horaire de l'écocentre

60, chemin de Brébeuf  
819 425-8614  
[environnement@ville-demont-tremblant.qc.ca](mailto:environnement@ville-demont-tremblant.qc.ca)

### HORAIRE DU 20 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

|          |               |
|----------|---------------|
| Dimanche | Fermé         |
| Lundi    | Fermé         |
| Mardi    | 9 h à 16 h 30 |
| Mercredi | 9 h à 16 h 30 |
| Jeudi    | 9 h à 16 h 30 |
| Vendredi | 9 h à 16 h 30 |
| Samedi   | 9 h à 15 h    |

### Fermé les jours fériés

Lors de votre visite à l'écocentre, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, carte Accès Mont-Tremblant).

LA SÉPAQ VOUS PROPOSE UNE SÉRIE DE CINQ CHRONIQUES SUR LES LOUPS, ANIMAL EMBLÉMATIQUE DU PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT, MALHEUREUSEMENT SOUVENT MÉCONNU. VOICI LA DEUXIÈME DE LA SÉRIE. BONNE LECTURE !

## CHRONIQUE N° 2

 Sépaq  
Parc national  
du Mont-Tremblant



Ce jeune loup de l'Est possède un pelage caractéristique. Très variable, celui-ci est souvent décrit comme fauve, avec des reflets plus roux et bruns que le loup gris.

### UN GRAND PRÉDATEUR EN SITUATION PRÉCAIRE

Le rôle essentiel du loup dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes est indéniablement reconnu par les biologistes. Même s'il a été très étudié dans les dernières décennies, cet animal n'a pas fini de nous surprendre !

Des études menées au parc au cours des dernières années ont démontré que les grands canidés présents sur le territoire ne sont pas des loups gris, mais bien des loups de l'Est. Les récents progrès de la génétique ont permis de confirmer que ce dernier est une espèce à part entière et non une sous-espèce du loup gris, contrairement à ce que les scientifiques ont longtemps pensé.

Le loup de l'Est était autrefois présent partout dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, il n'occupe plus qu'une petite partie de son aire de répartition historique. La population de cette espèce en situation précaire est fort probablement de moins de 1000 individus matures. Ceux-ci seraient répartis uniquement au Québec et en Ontario, formant des concentrations dans quelques aires protégées, dont le parc national du Mont-Tremblant. D'ailleurs, comme l'exige la Loi sur les espèces en péril, le gouvernement du Canada a complété un plan de gestion du loup de l'Est en 2021, ce qui assure la mise en place de plusieurs mesures de protection.

Associé aux forêts feuillues et mixtes, le loup de l'Est aurait pour proies principales le cerf de Virginie et le castor, abondants sur le territoire du parc. Ce carnivore de taille intermédiaire (entre le coyote et le loup gris) s'attaquerait plus rarement à l'orignal, une proie beaucoup plus coriace.

Il est généralement admis que la présence du loup sur un territoire permet d'assurer la santé des populations de cervidés :

le carnivore a un meilleur succès de chasse auprès des individus faibles ou malades, ce qui permet aux plus forts de survivre et de se reproduire. La pression de sélection exercée par le loup améliore donc la qualité génétique des populations de proies, contrairement à celle exercée par les chasseurs. En effet, ces derniers ont plutôt tendance à déséquilibrer le rapport des sexes, soit par la recherche des gros panaches, soit par la législation. Des études ont d'ailleurs démontré que la prédation par les loups sur les populations d'ongulés a une incidence beaucoup plus faible que les prélèvements exercés par les chasseurs.

Finalement, le rôle d'agent régulateur du loup sur la densité des populations de cervidés permet d'assurer la régénération des végétaux et donc un meilleur équilibre des écosystèmes. De plus, en laissant des carcasses partiellement dévorées aux charognards, le loup favorise une variété d'espèces comme les ours, les renards et différents oiseaux comme les corbeaux et les rapaces.

Suivez notre dossier sur le loup pour en apprendre plus sur les mythes entourant cet animal, les menaces pesant sur sa conservation et les mesures à adopter pour assurer sa pérennité !

Dans le cadre de sa mission de conservation, le parc national du Mont-Tremblant sollicite la population des municipalités périphériques afin de les sensibiliser à l'importance de protéger le loup, grand prédateur essentiel à la santé des écosystèmes. De récentes études ont démontré que toutes les meutes de loups du parc utilisent aussi l'extérieur du territoire pour combler leurs besoins, ce qui les rend beaucoup plus vulnérables aux différentes menaces anthropiques. Pour en savoir plus, consultez le [www.sepaq.com/pq/mot/loups](http://www.sepaq.com/pq/mot/loups).

••••• Pour en savoir plus, veuillez contacter le parc national du Mont-Tremblant au 819 688-2281, poste 6855. •••••



# Centre d'entraide la Samaritaine de Mont-Tremblant

## Rendez-vous à la Samaritaine en minibus les mercredis!



|  | MERCREDIS* |         |         |         |         |         |
|--|------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Départ – La Samaritaine (120, ch. de Brébeuf)                                  | –          | 12 h 30 | 13 h 00 | 13 h 30 | 14 h 00 | 14 h 30 |
| Chemin de Brébeuf & rue Éthier   | 12 h 00    | 12 h 32 | 13 h 02 | 13 h 32 | 14 h 02 | 14 h 32 |
| Rue Suppère & rue Léonard  | 12 h 02    | 12 h 34 | 13 h 04 | 13 h 34 | 14 h 04 | 14 h 34 |
| Rue Léonard & rue Vanchesteing   | 12 h 02    | 12 h 34 | 13 h 04 | 13 h 34 | 14 h 04 | 14 h 34 |
| Rue Lafleur & boul. du Docteur-Gervais   | 12 h 04    | 12 h 36 | 13 h 06 | 13 h 36 | 14 h 06 | 14 h 36 |
| Rue Brown & boul. du Docteur-Gervais   | 12 h 06    | 12 h 38 | 13 h 08 | 13 h 38 | 14 h 08 | 14 h 38 |
| Rue Proulx et rue Anne-Désirée-Godin   | 12 h 07    | 12 h 39 | 13 h 09 | 13 h 39 | 14 h 09 | 14 h 39 |
| Rue Vaillancourt et rue du Portail   | 12 h 08    | 12 h 40 | 13 h 10 | 13 h 40 | 14 h 10 | 14 h 40 |
| Rue de Saint-Jovite et rue Légaré  | 12 h 11    | 12 h 43 | 13 h 13 | 13 h 43 | 14 h 13 | 14 h 43 |
| Rue du Moulin et rue Latreille   | 12 h 14    | 12 h 46 | 13 h 16 | 13 h 46 | 14 h 16 | 14 h 46 |
| Rue de Saint-Jovite & rue Filion   | 12 h 16    | 12 h 48 | 13 h 18 | 13 h 48 | 14 h 18 | 14 h 48 |
| Rue de Saint-Jovite entre les rues Charbonneau et Labelle (face au presbytère) | 12 h 17    | 12 h 49 | 13 h 19 | 13 h 49 | 14 h 19 | 14 h 49 |
| Rue Léonard et allée des Cimes   | 12 h 18    | 12 h 50 | 13 h 20 | 13 h 50 | 14 h 20 | 14 h 50 |
| Arrivée – La Samaritaine (120, ch. de Brébeuf)                                 | 12 h 23    | 12 h 53 | 13 h 23 | 13 h 53 | 14 h 23 | –       |

\*Service offert à l'année, sauf la première semaine de janvier, pendant les vacances de la construction et les deux dernières semaines de décembre.



## Se rendre de la natation à la Station

C'est **gratuit** sur  
toute la ligne.

It's **free** all the way.



**BUS** Mont-Tremblant

BusMontTremblant.ca



# Abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent être installés dans l'aire de stationnement et situés à une distance minimale de 1 m de la chaussée. La superficie maximale autorisée est de 40 m<sup>2</sup>. Les matériaux permis sont le métal tubulaire démontable pour la charpente et les tissus de polyéthylène tissés et laminés pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente, être de couleur uniforme, sans taches et sans perforation. Seuls les abris de fabrication industrielle reconnue et certifiée sont autorisés.



DÈS LE 15 NOVEMBRE

## Stationnement de nuit interdit

Nul ne peut stationner un véhicule sur un chemin public pendant les périodes suivantes, entre 2 a.m. et 7 a.m. :

- › du 15 novembre au 23 décembre inclusivement ;
- › du 27 décembre au 30 décembre inclusivement ; et
- › du 3 janvier au 15 avril inclusivement.

L'application de ce règlement a pour but de permettre aux équipes de déneigement d'entretenir les voies publiques de manière rapide et efficace.

**CETTE INTERDICTION S'APPLIQUE ÉGALEMENT LORSQU'IL NE NEIGE PAS.**

# Week-end de ventes-débarras

**DU 3 AU 5 SEPTEMBRE 2022**

La Ville produit une carte électronique des ventes-débarras sur son territoire. Pour inscrire votre vente-débarras sur la carte (date limite : 31 août) ou pour consulter les emplacements des ventes-débarras, visitez [villede-mont-tremblant.qc.ca/vente-debarras](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/vente-debarras).

Bien qu'aucun permis ne soit requis pour participer à la vente-débarras, voici quelques règles à suivre :

- › Une vente-débarras doit être effectuée sur une propriété privée, et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité.
- › Une seule enseigne, d'au maximum 0,5 m<sup>2</sup>, est autorisée. Elle doit être située sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente, et doit être retirée immédiatement après.



# Nouvelle condition relative aux dérogations mineures

La dérogation mineure est une procédure d'exception offrant la possibilité à un ou une contribuable de déroger de façon mineure à la réglementation d'urbanisme en place.

Quatre conditions doivent être remplies pour obtenir une dérogation : un préjudice sérieux au demandeur, l'absence d'impacts négatifs pour les propriétaires des immeubles voisins, le respect des objectifs du plan d'urbanisme et l'exécution des travaux de bonne foi et pour lesquels un permis a été émis.

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : MODIFICATION DE LA TARIFICATION

À la suite de l'adoption, le 14 mars dernier, du règlement établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville, les frais exigés pour le traitement des demandes de dérogation mineure ont été actualisés.

### NOUVELLE TARIFICATION POUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Des frais de 200 \$ sont dorénavant exigibles pour l'étude d'une demande de dérogation mineure visant la régularisation d'une situation antérieure au 26 janvier 2009. De plus, les frais pour l'étude d'une demande de dérogation mineure visant six dispositions réglementaires différentes et plus sont maintenant de 2 000 \$. Pour ce qui est de l'étude d'une demande qui ne se rapporte à aucun de ces deux cas de figure, le coût est porté à 550 \$.

Cette majoration des frais exigibles pour les demandes de dérogation mineure vise à encourager les demandeurs à se conformer le plus possible à la réglementation en place.

Adoptée en 2021, la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, ajoute une nouvelle condition à remplir. Désormais, la dérogation mineure ne peut aggraver les risques en matière de sécurité et de santé publique ou porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général.

Ainsi, il n'est plus possible d'accorder une dérogation mineure relative aux règlements visant la protection de l'environnement.

Quant aux demandes concernant une zone de contrainte (rive, littoral, talus, milieu humide, etc.), elles pourront être reçues, mais devront aussi être transmises à la MRC, qui aura 90 jours pour se prononcer sur la demande. La MRC pourrait refuser la demande ou encore ajouter des conditions d'acceptation



# Conservation des bâtiments patrimoniaux

## PROTECTION ACCRUE POUR LES IMMEUBLES PATRIMONIAUX

La Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives adoptée en 2021 introduit en outre certaines obligations pour les municipalités en matière de patrimoine culturel :

### INVENTAIRE

Les MRC ont jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2026 pour adopter un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale.

### OCCUPATION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Les municipalités ont jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2026 pour adopter un règlement visant à empêcher la détérioration des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure. Les municipalités auront jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023 pour se doter d'un règlement de démolition conforme à la Loi. Ces deux nouvelles dispositions doivent obligatoirement viser les immeubles patrimoniaux, c'est-à-dire les immeubles cités, situés dans un site patrimonial cité ou inscrits dans un inventaire du patrimoine adopté par la MRC.



Reconnaissez-vous cet immeuble construit en 1886 ?

Il s'agit du bâtiment qui abrite actuellement le Tigris Géant !

### DÉMOLITIONS

Une mesure transitoire est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 afin de prévenir la démolition d'immeubles présentant un intérêt patrimonial. Les municipalités doivent transmettre un avis de leur intention d'autoriser la démolition de tout immeuble construit avant 1940 au ministère de la Culture et des Communications, qui aura ensuite 90 jours pour se prononcer sur la démolition.

La Ville pourra ensuite délivrer le permis. Les demandeurs doivent donc prévoir des délais plus longs que par le passé.

Pour en savoir plus : 819 425-8614  
ou [urbanisme@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:urbanisme@villedemont-tremblant.qc.ca)

## STAGE ÉTUDIANT À CHÂTEL (FRANCE)

Gabriel Borne, étudiant-stagiaire de Mont-Tremblant (2022)



Le billet d'avion aller-retour est OFFERT!

## Appel de candidatures

Dans le cadre du Programme d'échange Intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec, la Ville de Mont-Tremblant et Châtel, sa ville jumelle en France, offre un stage d'été rémunéré au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs à Châtel à un étudiant ou une étudiante âgé(e) de 18 à 29 ans!

L'échange se fera entre les familles respectives qui devront offrir l'hébergement.

### INTÉRESSÉS ?

Visitez notre site Internet pour consulter les conditions et remplir le formulaire en ligne avant le 15 janvier 2023 à [villedemont-tremblant.qc.ca/echange-etudiant](http://villedemont-tremblant.qc.ca/echange-etudiant)

# En cas de sinistre, êtes-vous prêts ?

Devant l'amplification récente des phénomènes naturels (pluies diluviennes, tornades, inondations, etc.) et leurs impacts catastrophiques sur nos infrastructures, routes et bâtiments, voici un rappel des meilleures pratiques pour faire face aux situations d'urgence.

## EN PRÉVENTION



### SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ

Inscrivez-vous au service d'alerte automatisé afin d'être informés rapidement en cas d'urgence ou de force majeure.

Rendez-vous à [villedemont-tremblant.qc.ca/alerte](http://villedemont-tremblant.qc.ca/alerte) pour vous inscrire afin de recevoir les alertes sur votre téléphone à domicile (ligne fixe), votre téléphone cellulaire, par courriel ou par messagerie texte (SMS/texto).

Si vous avez de la difficulté à compléter votre inscription ou n'avez pas accès à un ordinateur ou à un appareil mobile, téléphonez au 819 425-8614.



### TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

La trousse d'urgence de base devrait contenir :

- › de l'eau ;
- › de la nourriture (non périssable) et un ouvre-boîte manuel ;
- › des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrissons, lunettes) ;
- › les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances) ;



- › une copie de votre plan d'urgence ;
- › une lampe de poche à manivelle ou à piles et des piles de rechange ;
- › une radio à manivelle ou à piles ;
- › un double des clés des voitures et de la maison ;
- › une trousse de premiers soins ;
- › de l'argent comptant ;
- › des articles d'hygiène personnelle ;
- › de la nourriture et des médicaments pour vos animaux de compagnie ;
- › un téléphone mobile avec un chargeur.

Pour acheter une trousse 72 h de la Croix-Rouge ou pour obtenir la liste complète des articles, visitez [villedemont-tremblant.qc.ca/trousse72h](http://villedemont-tremblant.qc.ca/trousse72h).



Dans le cas d'un sinistre à l'échelle de la ville, si vous ne recevez aucune communication de notre part en raison d'une coupure des services de télécommunications, vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville 24 heures après le sinistre pour obtenir de l'aide.

## PENDANT



### PRÉPAREZ-VOUS À ÉVACUER

Lors d'une inondation, d'une interruption prolongée de l'alimentation électrique, d'un feu de forêt, d'une fuite de gaz, etc., vous pourriez être forcés d'évacuer d'urgence votre domicile. Voici certaines dispositions à prendre afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches :

- › Prévoyez un endroit, chez un parent ou un ami, où il est possible de vous réfugier rapidement.
- › Prenez des dispositions pour vos animaux de compagnie.
- › N'attendez pas que la situation soit critique ou que les routes soient impraticables pour quitter votre maison.



### ÉVACUEZ

- › Quittez votre demeure dès que les responsables locaux des opérations d'urgence vous avisent de le faire. Ignorer un tel avertissement risque de compromettre la sécurité des membres de votre famille et des équipes de secours qui pourraient être appelées à vous venir en aide. **En cas de refus, les responsables sont autorisés à vous forcer à quitter votre domicile.**
- › Avant de partir, n'oubliez pas de prendre votre trousse d'urgence 72 heures.
- › Empruntez les parcours indiqués par les responsables. Ne prenez pas de raccourcis : vous pourriez vous retrouver dans un endroit sans issue ou dangereux.



### VOUS ÉVACUEZ ? DITES-LE-NOUS !

Si vous évacuez votre domicile volontairement ou sur directive des autorités municipales, **vous êtes dans l'obligation de signaler à la Ville.**

Téléphonez au **819 425-8614** (24/7).

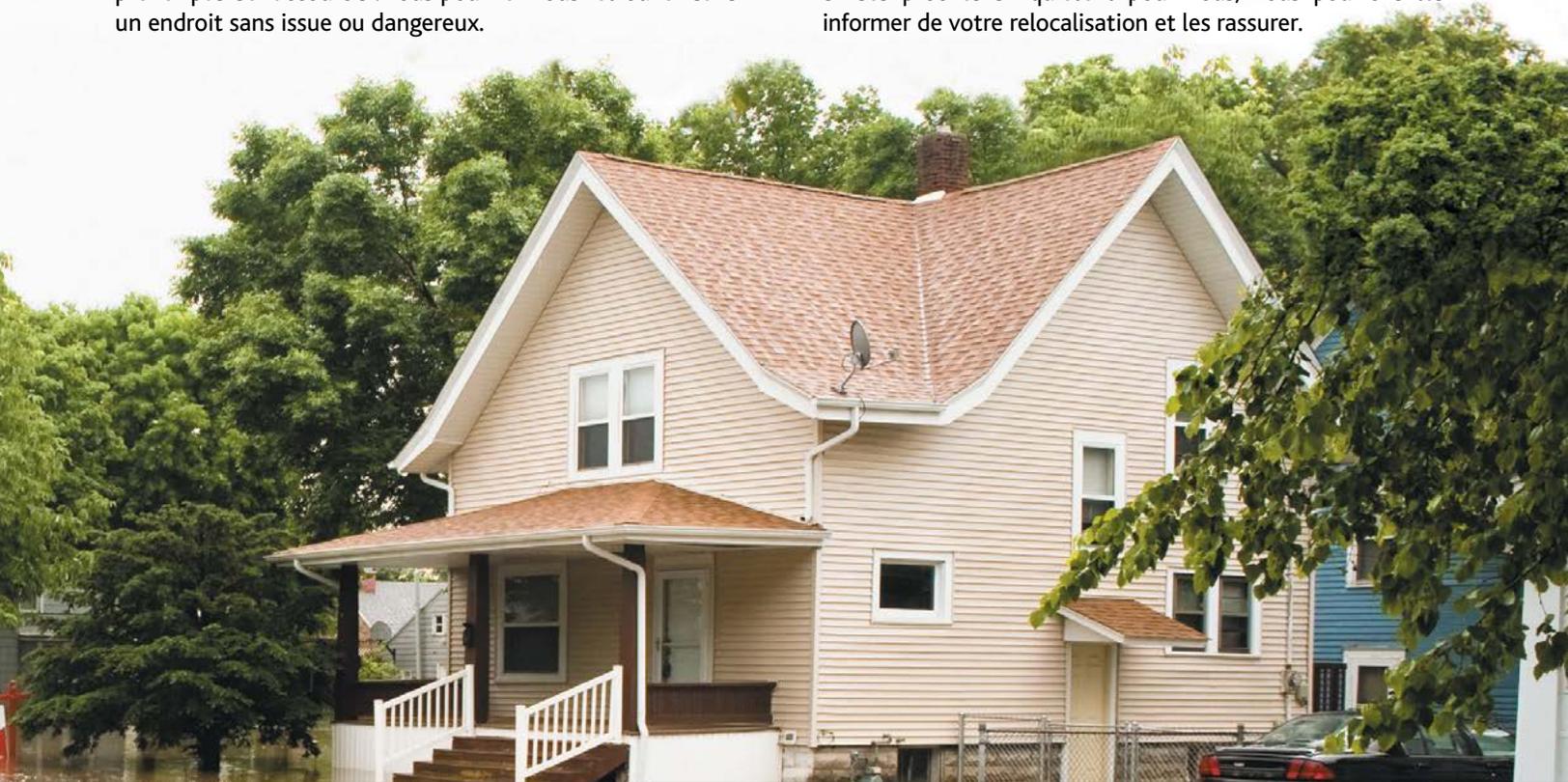
#### Pourquoi est-ce important ?

- › Advenant une évacuation, le Service de sécurité incendie gagnera beaucoup de temps en sachant que vous avez déjà quitté votre domicile et que vous êtes en sécurité.
- › Les services de sécurité de la Ville pourront alors surveiller votre maison et vous joindre en cas de besoin.
- › Si des proches s'inquiètent pour vous, nous pourrons les informer de votre relocalisation et les rassurer.

En cas de sinistre important, la Ville vous accueille aux endroits suivants :

**HÔTEL DE VILLE**  
1145, rue de Saint-Jovite

**COMPLEXE AQUATIQUE**  
635, rue Cadieux



#### RENSEIGNEMENTS

819 425-8614 (24/7, bilingue)

[villede-mont-tremblant.qc.ca/securite-civile](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/securite-civile)

[villede-mont-tremblant.qc.ca/civil-security](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/civil-security)



#### URGENCE

Composez le 911



## RAMONAGE DE CHEMINÉE

### POURQUOI FAIRE RAMONER LA CHEMINÉE ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote – hautement inflammables – sur les parois de la cheminée.

Rappelez-vous qu'un feu de cheminée peut causer rapidement des dommages majeurs à un bâtiment, d'où l'importance d'effectuer au moins une fois par année le ramonage de toute cheminée raccordée à une installation de chauffage à combustible solide (foyer, poêle à combustion, etc.).

Il est recommandé de faire ramoner la cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez le temps d'effectuer les réparations nécessaires avant l'hiver.

### QUI PEUT RAMONER UNE CHEMINÉE ?

Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié. Le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant recommande de toujours faire appel à un ramoneur membre de l'Association des professionnels du chauffage (APC). Si le ramoneur doit réparer la cheminée ou le foyer, il est conseillé de vérifier s'il détient un permis de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). De plus, exigez un reçu prouvant que le ramonage a été effectué.

Le service de ramonage, effectué par un ramoneur professionnel et détenteur d'une licence RBQ, comprend les éléments suivants :

- › Brossage vigoureux de la cheminée;
- › Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- › Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- › Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- › Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramoneur professionnel peut les déloger efficacement.

## JOURNÉE DES POMPIERS : 24 SEPTEMBRE

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant (SSIMT) vous invite à la première édition de la Journée des pompiers qui se tiendra le samedi 24 septembre de 10 h à 15 h, à l'Espace public (885, rue de Saint-Jovite).

Cette journée spéciale vise à faire connaître les équipements et le métier de pompier ainsi qu'à répondre à toutes vos questions en matière de prévention incendie et de préparation en cas de sinistre.

Activités pour toute la famille, tirage et autres surprises!

Restez à l'affût de nos plateformes pour connaître tous les détails.





# SAISON DE LA CHASSE : RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux boisés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

À titre de titulaire d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, vous devez veiller à votre sécurité ainsi qu'à celle de votre entourage. Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire, vous conformer à la réglementation entourant le transport des armes à feu, respecter les conditions de votre permis, et manipuler prudemment vos armes à feu.

## RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

- › Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens et citoyennes doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide.
- › Les armes à feu de toute catégorie doivent toujours être entreposées selon les règlements en vigueur (non chargées, verrouillées ou rendues inopérantes, etc.).
- › Les armes à feu de toute catégorie doivent être transportées selon les critères du permis ou de l'autorisation de transport (selon sa durée de validité, entre les lieux autorisés et pour des raisons autorisées).
- › Les armes à feu sans restriction, soit la plupart des armes d'épaule qui regroupent généralement les carabines et les fusils de chasse, doivent être immatriculées auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec.

- › Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée doivent être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement du Programme canadien des armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada.

## UTILISATION DES ARMES ET VISIBILITÉ

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. C'est pourquoi la décision de tirer doit être réfléchie et suivre une identification visuelle satisfaisante de la cible. Toutefois, pour réduire les risques d'être blessé à la suite d'un incident, il est impératif que toute personne qui s'aventure dans un milieu boisé en période de chasse porte des vêtements de couleurs voyantes.

## LE RESPECT DES AUTRES DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

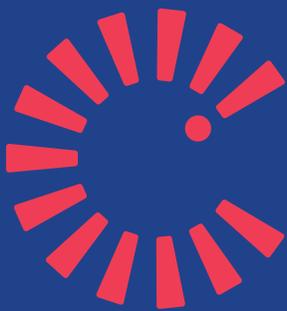
Le droit de chasser s'accompagne d'un devoir de partager les territoires de chasse. Tous et toutes ont le droit de pratiquer cette activité de façon paisible. Le savoir-vivre et la compréhension mutuelle sont essentiels pour éviter les conflits qui pourraient mener à des actes répréhensibles. Si une situation conflictuelle émerge, il est du devoir de chacun de tenter de trouver une solution pacifique pour éliminer les tensions. Et souvenez-vous que vous devez avoir l'autorisation avant de vous aventurer sur un terrain privé.

**Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter la section Armes à feu sur le site Internet de la Sûreté du Québec ou communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000.**

Bonne saison de chasse!

## POUR JOINDRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- › En cas d'urgence, composez immédiatement le **911**. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.
- › S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information, ou pour joindre un membre du personnel en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste principal de la MRC des Laurentides, soit le **819 326-3131**, entre 8 h 30 et 16 h 30.
- › Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à **sq.gouv.qc.ca**.



# Les journées de la culture

à Mont-Tremblant

ACTIVITÉS CULTURELLES GRATUITES  
DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE !



## LITTÉRATURE JEUNESSE

### Lancement et lecture publique

Lancement du dernier roman jeunesse de Roxane Turcotte, *Disparitions au Mont-Tremblant*, et lecture publique en présence de l'auteure et de groupes scolaires.

30 septembre de 13 h 30 à 14 h 30

Espace public - 885, rue de Saint-Jovite  
Accès libre



LA SENTINELLE

## INSTALLATION INTERACTIVE MUSICALE

### La Sentinelle

Prenez place dans l'un des quatre fauteuils de concert installés devant cette petite scène illuminée d'où retentira la 7<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven.

Espace public  
885, rue de Saint-Jovite

Jusqu'au 2 octobre - Gratuit  
Accessible en tout temps  
Aucune réservation requise

## EXPOSITION

### Si aujourd'hui pour demain

Après une tournée de création à travers la province, Philippe-Emmanuel David et Angèle Courville proposent une exposition immersive de photos sonores pour entrevoir, imaginer et collaborer au Québec de demain. Apportez votre appareil mobile et vos écouteurs, et, ensemble, commençons aujourd'hui à créer le monde de demain !

#### 2 EMBLEMES

##### Espace public

885, rue de Saint-Jovite

Accès libre

##### Salle Alphonse-Desjardins

1145, rue de Saint-Jovite

Entrée libre

- › Vendredi de 10 h à 19 h
- › Samedi de 9 h à 16 h
- › Dimanche de 10 h à 17 h

L'exposition se poursuit  
jusqu'au 16 octobre.

Avec la participation de  
la Maison de la famille du Nord!





### CONCERT POP-ROCK

## Bon Enfant

La formation Bon Enfant propose des chansons pop-rock aussi distinctives qu'efficaces. Deux ans après s'être vu décerner le titre de meilleur disque francophone de l'année pour son premier album éponyme par *Le Devoir*, le quintette composé de Daphné Brissette, Guillaume Chiasson, Étienne Côté, Mélissa Fortin et Alex Burger, récidive avec *Diorama*.

Samedi 1<sup>er</sup> octobre à 20 h

Salle de l'église du Village - 1829, chemin du Village

Gratuit. Places limitées. Billet disponible en ligne, à [villedemont-tremblant.qc.ca/bon-enfant](http://villedemont-tremblant.qc.ca/bon-enfant).



Lors de cette soirée festive, la Ville de Mont-Tremblant, dévoilera la programmation 2023 de Première Scène Mont-Tremblant!

# LA BOÎTE À SURPRISES

Vous aimez les spectacles d'humour et la musique? Soyez à l'affût des deux spectacles qui clôtureront la programmation 2022 de la Boîte à surprises!

### 10 septembre

On reçoit un grand humoriste québécois dont la réputation n'est plus à faire! Préparez-vous à rire un bon coup!

### 17 septembre

Une soirée jazzy aux rythmes enlevants va vous chatouiller les oreilles et vous donner envie de danser!

**ENTRÉE LIBRE**

À l'Espace public  
de Mont-Tremblant  
885, rue de Saint-Jovite

**SURVEILLEZ NOS PLATEFORMES  
POUR TOUS LES DÉTAILS...**

**CAR LA BOÎTE À SURPRISES  
N'A PAS FINI DE VOUS ÉTONNER!**

## EXPOSITION SOPABIC

### Le P'tit Train du Nord

Du 19 au 30 octobre, la Société du patrimoine du bassin inférieur de la Rouge et de la chaîne géologique du Mont-Tremblant (SOPABIC) présente une exposition consacrée à l'ancien service de train de passagers et de fret qui reliait Montréal à Mont-Laurier, en passant par Mont-Tremblant, mieux connu sous le nom de « P'tit Train du Nord ».



### L'EXPOSITION EST PRÉSENTÉE DANS DEUX EMPLACEMENTS

Espace public - 885, rue de Saint-Jovite  
En tout temps - Gratuit

Salle Alphonse-Desjardins - 1145, rue de Saint-Jovite  
Entrée libre

- › Lundi : 12 h à 18 h
- › Mardi : 12 h à 18 h
- › Mercredi : 10 h à 19 h
- › Jeudi : 10 h à 19 h
- › Vendredi : 10 h à 19 h
- › Samedi : 9 h à 16 h
- › Dimanche : 9 h à 16 h
- \* Fermée les jours fériés.

# Place de la Gare

Notre joli centre d'exposition et atelier d'artistes vous ouvre ses portes du jeudi au lundi, de 10 h à 17 h.

**VENEZ ADMIRER LES OEUVRES D'ARTISTES DE LA RÉGION ET RENCONTRER NOS ARTISTES RÉSIDENTS**

- › Lisa Archambault | peintre
- › Julie-France Côté | aquarelliste
- › Josée Desharnais | peintre
- › Martin Grondines | peintre
- › Jacqueline Lévesque | peintre
- › Luis Paniagua | sculpteur
- › Jean-Marc Pisapia | peintre

1886, chemin du Village  
819 425-8614  
Entrée libre

A jack-o'-lantern with a spider on top and bats flying around it. The pumpkin is carved with a classic jack-o'-lantern face, and the background is a warm, orange glow with several black bat silhouettes in flight.

## Halloween

**31 OCTOBRE À PARTIR DE 15 H  
ACTIVITÉ SPÉCIALE DE L'HALLOWEEN  
À L'HÔTEL DE VILLE!**

Au programme : animation, distribution de bonbons, personnages hauts en couleur, ambiance festive et plusieurs surprises attendent les enfants!

Surveillez nos plateformes d'information pour tous les détails.



**45**

**exposants des métiers d'art  
et de l'agroalimentaire**

**25 NOVEMBRE 16 H À 20 H**  
**26 NOVEMBRE 10 H À 17 H**  
**27 NOVEMBRE 10 H À 15 H**

**Hall d'entrée de l'hôtel de ville  
1145, rue de Saint-Jovite**



# **NOËL MAGIQUE**

**27 NOVEMBRE | 11 H À 14 H**

Dans le stationnement de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

Le père Noël, la fée des Étoiles et les lutins descendront tout droit du pôle Nord pour rencontrer les enfants de Mont-Tremblant et leur remettre un cadeau. Ne manquez pas ça!

Restez à l'affût de nos plateformes pour connaître tous les détails.

# Bibliothèques

Les bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent sont des lieux d'apprentissage, de divertissement et de créativité. Venez nous visiter!

## HORAIRE

### Samuel-Ouimet

1145, rue de Saint-Jovite

- › Dimanche : 9 h à 16 h
- › Lundi : 12 h à 18 h
- › Mardi : 12 h à 18 h
- › Mercredi : 10 h à 19 h
- › Jeudi : 10 h à 19 h
- › Vendredi : 10 h à 19 h
- › Samedi : 9 h à 16 h

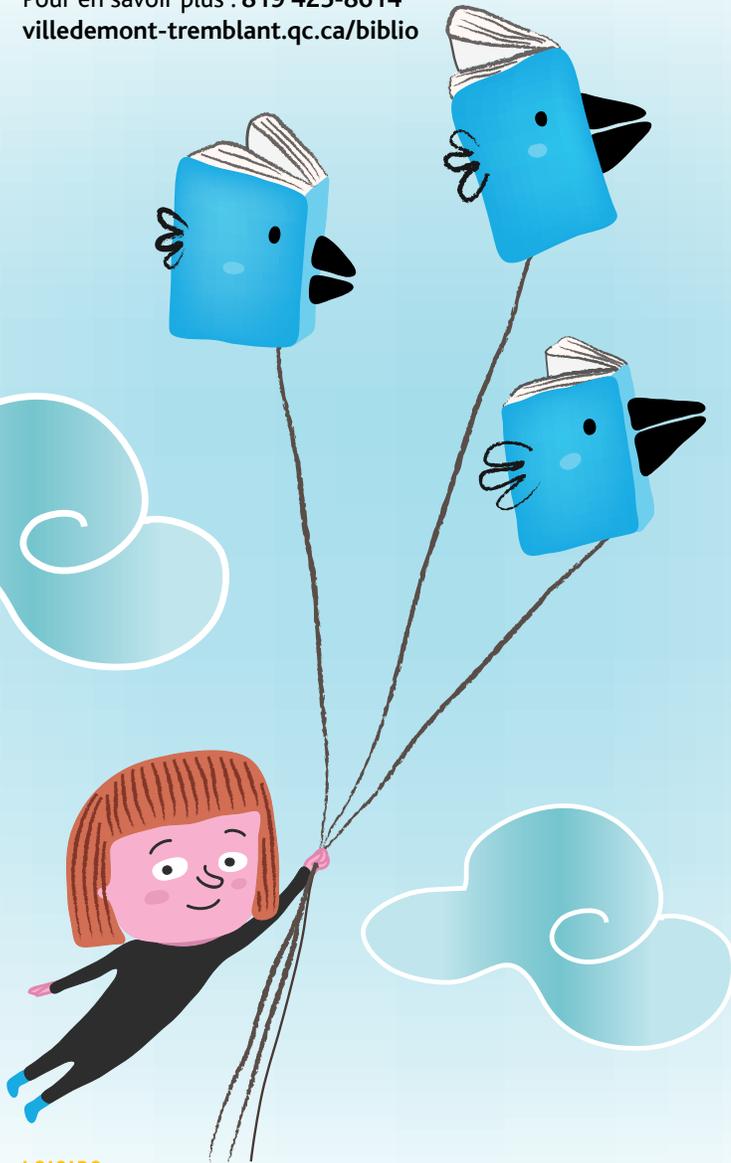
### Du Couvent

1875, chemin du Village

- › Mardi : 9 h à 16 h
- › Mercredi : 9 h à 16 h
- › Jeudi au lundi : Fermée

Fermées les congés fériés.

Pour en savoir plus : 819 425-8614  
[villedeumont-tremblant.qc.ca/biblio](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/biblio)



## Programmation de la biblio

Notre équipe de commis vous attend à la bibliothèque Samuel-Ouimet avec des activités qui plairont autant aux tout-petits qu'aux plus grands.

- › Conférence *Croire en ses rêves* par Colette Major-McGraw, autrice (14 ans et +)  
29 septembre de 17 h à 19 h
- › Activités ayant pour thèmes l'espace et l'aventure spatiale (6 à 12 ans) Prix de participation à gagner!  
1<sup>er</sup> octobre au 25 novembre
- › Conférence : « L'herboristerie : Ces plantes à découvrir, des alliées pour nous soutenir » (14 ans et +)  
14 octobre à 17 h
- › Concours de recettes littéraires (14 ans et +)  
15 octobre au 15 novembre
- › Lecture d'épouvante avec Roxane Turcotte, autrice (7 à 12 ans)  
22 octobre à 10 h 30
- › Rencontre avec Gabrielle Filteau-Chiba, autrice (14 ans et +)  
9 novembre de 17 h à 19 h
- › Conférence sur le système solaire (5 à 12 ans)  
19 novembre à 10 h 30
- › Apportez une décoration de Noël (pour tous)  
28 novembre au 23 décembre
- › Brunch musical avec le Chœur Tremblant (pour tous)  
11 décembre de 10 h 30 à midi

CONSULTEZ NOS PLATEFORMES POUR TOUS LES DÉTAILS !

La population est invitée durant tout le mois de septembre à participer à un concours en soumettant une courte vidéo exprimant sa fierté et son amour de la bibliothèque de façon ludique et créative. Plus de détails à [villedeumont-tremblant.qc.ca/biblio](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/biblio)

# Heure du conte

Les enfants et leurs parents sont invités à venir s'installer confortablement dans la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet pour découvrir des histoires qui les transporteront dans des mondes imaginaires.

Activité gratuite. Aucune réservation requise.

Pour enfants de 4 à 8 ans.

## MADAME SOLEIL

- › 24 septembre à 10 h 30
- › 30 octobre à 10 h 30 - Halloween
- › 11 décembre (l'heure sera déterminée ultérieurement) - Noël

## STORY TIME AVEC TINA (BILINGUE)

Le conte sera suivi d'une petite activité.

- › 1<sup>er</sup> octobre à 10 h 30
- › 12 novembre à 10 h 30
- › 3 décembre à 10 h 30



# MA BIBLIO, AU-DELÀ DES MOTS

## GRAND PRIX DU JURY :

**500 \$** pour vous et  
**2 500 \$** pour votre  
bibliothèque !

**+ 3 prix de  
participation  
de 100 \$**

Date limite de  
remise des vidéos :  
**5 octobre 2022**

Le Grand prix du jury sera  
remis durant la Semaine des  
bibliothèques publiques.

**INFORMEZ-VOUS  
AU COMPTOIR  
POUR CONNAÎTRE  
LES MODALITÉS DE  
PARTICIPATION.**

# Cours et ateliers

La Ville de Mont-Tremblant est très heureuse d'offrir à nouveau cet automne une programmation variée de cours et d'ateliers.

## ATELIERS

- › Yoga parents-enfants : 29 octobre de 10 h à 11 h 30
- › Lego, le monde de *Minecraft* (6 à 13 ans) :  
19 novembre de 14 h à 15 h 30
- › Lego, l'univers de *NinjaGO* et la mission secrète (6 à 13 ans) :  
19 novembre de 15 h 45 à 17 h 15
- › Atelier culinaire de Noël (3 à 5 ans) :  
10 décembre de 10 h à 11 h
- › Atelier culinaire de Noël (6 à 7 ans) :  
10 décembre de 11 h 30 à 12 h 30

Période d'inscription : 29 août au 14 septembre

## COÛT DES ATELIERS

- › Sur présentation des cartes Accès Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord ou Expérience + : 10 \$
- › Sans carte : 12,50 \$

## EMPLACEMENTS

Ils seront annoncés ultérieurement, sur nos plateformes numériques.

## COURS ET TOURNOIS

- › Cour de swing pour débutants (15 ans et +)  
Du 19 septembre au 5 décembre  
Les lundis de 19 h 30 à 21 h

Sur présentation des cartes Accès Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord ou Expérience + : 185 \$  
Sans carte : 222 \$

- › Tournoi de tennis amical, de type *round robin* (15 ans et +)  
Du 20 septembre au 6 octobre  
Les mardis et jeudis de 19 h à 21 h

Sur présentation des cartes Accès Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord ou Expérience + : 200 \$.  
Sans carte : 250 \$

## INSCRIPTIONS ET INFORMATION

[villedeumont-tremblant.qc.ca/inscription](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/inscription)  
819 425-8614



# Plateaux plein air

## Programme 1/3 de ski alpin et de planche à neige

Les programmes 1/3 sont offerts aux enfants de 4 à 12 ans résidents à Mont-Tremblant et détenteurs de la carte Accès Mont-Tremblant.

Ces programmes s'échelonnent sur 11 semaines, et les coûts sont répartis en parts égales entre le participant, l'École sur neige de Station Mont-Tremblant et la Ville de Mont-Tremblant. L'enfant devra avoir l'âge requis au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Période d'inscription : du 11 au 28 octobre  
[villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

# Renouvelez votre carte en ligne

Les cartes sont valides pour une période de 10 ans, renouvelables annuellement soit en ligne ou en personne en fournissant les preuves exigées.

Pour renouveler votre carte en ligne, vous devez vous connecter à votre compte Sport-Plus. Vous n'avez pas votre code d'utilisateur? Veuillez téléphoner au 819 425-8614 (24/7) afin que l'on vous donne votre code d'utilisateur et votre mot de passe.

Une fois connecté à votre compte Sport-Plus, il vous sera possible de renouveler directement votre carte, à condition qu'aucun changement ne s'applique à votre dossier (par exemple : un changement d'adresse).



Lors du renouvellement, vous devrez déposer de façon électronique via votre compte Sport-Plus, les mêmes pièces d'identité et de résidence que lors d'une nouvelle demande. Le renouvellement peut aussi se faire en personne dans un des points de service suivants :

- › Comptoir culture et loisirs au Complexe aquatique (635, rue Cadieux)
- › Bibliothèque Samuel-Ouimet (1145, rue de Saint-Jovite)
- › Bibliothèque du Couvent (1875, chemin du Village)
- › Réception de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

## Vous vous êtes établis à Mont-Tremblant au cours de la dernière année ?



### INVITATION AU COCKTAIL DE BIENVENUE

Le conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouvelles résidentes et les nouveaux résidents à une rencontre amicale :

**le jeudi 22 septembre à compter de 16 h 30, à l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)**

Inscription requise à [villedemont-tremblant.qc.ca/accueil](http://villedemont-tremblant.qc.ca/accueil)

Cette soirée de bienvenue est une excellente occasion pour en apprendre davantage sur votre nouveau milieu de vie et sur les services offerts par votre Ville. Au plaisir de vous y rencontrer!

Renseignements : 819 425-8614 ou [cblanchette@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:cblanchette@villedemont-tremblant.qc.ca)

# PROGRAMMATION AUTOMNE 2022

## COURS DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Du 19 septembre au 27 novembre | 10 semaines

## COURS DE MISE EN FORME

Du 19 septembre au 27 novembre | 10 semaines

### NATATION PRÉSCOLAIRE

4 MOIS  
À 5 ANS

Cours de la Société de sauvetage

- PARENT-ENFANT 1 – 4 à 12 mois avec parent (30 min)
- PARENT-ENFANT 2 – 12 à 24 mois avec parent (30 min)
- PARENT-ENFANT 3 – 24 à 36 mois avec parent (30 min)
- PRÉSCOLAIRE 1 – 3 à 5 ans avec parent (40 min)
- PRÉSCOLAIRE 2 – 3 à 5 ans avec parent (40 min)
- PRÉSCOLAIRE 3 – 3 à 5 ans avec parent (40 min)
- PRÉSCOLAIRE 4 – 3 à 5 ans avec parent (40 min)
- PRÉSCOLAIRE 5 – 3 à 5 ans avec parent (40 min)

### NATATION JUNIOR

5 ANS  
ET PLUS

Cours de la Société de sauvetage

- |   |   |
|---|---|
| <b>NAGEUR 1</b><br>Sans parent (40 min) | <b>NAGEUR 6</b><br>Sans parent (55 min)               |
| <b>NAGEUR 2</b><br>Sans parent (40 min) | <b>JEUNE SAUVETEUR INITIÉ</b><br>Sans parent (55 min) |
| <b>NAGEUR 3</b><br>Sans parent (40 min) | <b>JEUNE SAUVETEUR AVERTI</b><br>Sans parent (55 min) |
| <b>NAGEUR 4</b><br>Sans parent (40 min) | <b>JEUNE SAUVETEUR EXPERT</b><br>Sans parent (55 min) |
| <b>NAGEUR 5</b><br>Sans parent (55 min) | <b>ÉTOILE DE BRONZE</b><br>Sans parent (55 min)       |

### PROGRAMME DE COURS PRIVÉS

Horaire selon vos disponibilités. Veuillez communiquer avec le Complexe aquatique au 819 425-8614.

Vous pourrez choisir le nombre de cours privés, la journée, l'heure et même le moniteur ou la monitrice si disponible.

### HEURES D'OUVERTURE

- |   |  |
|---|--|
| <b>BASSIN SPORTIF</b><br>Lundi, mercredi, vendredi : 7 h à 21 h<br>Mardi et jeudi : 6 h à 21 h<br>Samedi et dimanche : 7 h à 19 h | <b>BASSIN RÉCRÉATIF</b><br>Lundi au vendredi : 7 h à 21 h<br>Samedi et dimanche : 7 h à 19 h |
|---|--|

\*Certains couloirs ainsi que le bassin récréatif peuvent être fermés pendant la durée des cours.

### INSCRIPTIONS

[complexeaquaticuemont-tremblant.com](http://complexeaquaticuemont-tremblant.com)  
819 425-8614 (24/7)

#### DU 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

Pour les résidents et résidentes de Mont-Tremblant

#### DU 3 AU 5 SEPTEMBRE

Pour les résidents et résidentes de Mont-Tremblant, Brébeuf, Montcalm, Amherst, La Conception, Lac-Supérieur et Mont-Blanc

#### DU 6 AU 14 SEPTEMBRE

Pour tous et toutes

### PROGRAMME DE FORMATION

13 ANS  
ET PLUS

- MÉDAILLE DE BRONZE (15 h + examen)
- CROIX DE BRONZE (20 h + examen)
- PREMIER SOINS - GÉNÉRAL (16 h)
- SAUVETEUR NATIONAL (40 h)



### PROGRAMME DE MISE EN FORME

ADULTES  
ÂÎNÉS

#### EN PISCINE

- AQUAFORME 50 ANS ET + (55 min)
- AQUA DYNAMIX (55 min)
- AQUA SPINNING (55 min)

#### EN SALLE

- VITALITÉ 50+ (55 min)
- SPIN ZONE (55 min)
- YOGA DÉTENTE (55 min)
- ZUMBA (55 min)

Le Complexe aquatique est fermé du 22 août au 10 septembre inclusivement pour permettre son entretien annuel. Durant cette période, le comptoir d'accueil demeure toutefois ouvert pour les inscriptions.

# Plateaux sportifs



## PARCS

### HORAIRE

Les parcs suivants sont ouverts jusqu'à la mi-octobre selon les horaires suivants :

- › De 8 h à 22 h
  - Parc de planche à roulettes\*
  - Parc récréatif de vélos (*pumptrack*)\*
  - Terrains de tennis
  - Terrains de basketball
- › De 8 h à 23 h
  - Parc de Nos-Étoiles
  - Parc des Optimistes

\*Équipement de protection obligatoire : les usagers doivent porter l'équipement de protection réglementaire lors de l'utilisation de ces parcs.



## TENNIS

Quatre terrains de tennis à surface synthétique, avec éclairage nocturne, vous attendent à l'îlot sportif Erik Guay.

Réservation obligatoire à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus)

### HEURES D'OUVERTURE

- › De 8 h à 22 h

### ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Interrupteurs situés de chaque côté de la porte d'entrée. Les lumières s'éteignent automatiquement selon l'heure de fermeture.

## ARÉNA GILLES CADIEUX

625, rue Cadieux

Plages horaires de patinage et de hockey libres disponibles dès le mois de septembre.

Visitez [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus) (section horaire), pour plus de détails.

## PISTE D'ATHLÉTISME

DU TERRAIN MULTISPORT À SURFACE SYNTHÉTIQUE

Pour connaître les horaires, consultez le calendrier à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

## PARC DANIEL-LAUZON

268, rue du Couvent

Consultez le calendrier à [villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/sportplus).

Pour toute question : 819 425-8614

# Gymnases et palestres

La programmation d'activités libres est de retour cet automne!

Une toute nouvelle programmation sera offerte dans les gymnases de l'école secondaire Curé-Mercure ainsi que dans ceux du nouveau centre sportif.

Vous pourrez entre autres jouer au badminton, au *pickleball*, au soccer, au basketball et au volleyball.

Pour en savoir plus, visitez [villedeumont-tremblant.qc.ca/gymnases](http://villedeumont-tremblant.qc.ca/gymnases).

La session aura lieu du 10 septembre au 23 décembre selon les horaires suivants :

## ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE

- › Du lundi au vendredi : de 19 h à 21 h 30

## CENTRE SPORTIF

L'horaire sera annoncé ultérieurement sur nos plateformes.

# Plein air

## SENTIERS MONT-TREMBLANT

Rando, vélo, canot... Nos sentiers vous attendent!

Les conditions de sentiers peuvent être consultées via TrailHUB à [villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub](http://villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub) (plus d'informations ci-contre).

On peut également y signaler une situation anormale, telle qu'un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse.

## DOMAINE SAINT-BERNARD

### ACCÈS

L'accès aux sentiers est gratuit pour les détenteurs et les détentrices des cartes Accès ou Expérience +.

[domainsaintbernard.org](http://domainsaintbernard.org)  
539, chemin Saint-Bernard, Mont-Tremblant, 819 425-3588

## SÉPAQ – PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

### ACCÈS

Présentez votre carte Accès au poste d'accueil de la Diable ou au Centre de découverte pour recevoir gratuitement une carte d'accès annuelle à votre nom. L'émission de cette carte se fait uniquement à ces deux endroits. Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez consulter le site Internet de la SÉPAQ.

[sepaq.com/pq/mot](http://sepaq.com/pq/mot)  
3824, chemin du Lac-Supérieur,  
Lac-Supérieur, 819 688-2281



# Consultez les cartes et conditions de sentiers sur TrailHUB avant de vous déplacer!

Avec l'application Web TrailHUB, consultez les cartes et conditions de sentiers pour la randonnée pédestre, le canot ou le kayak, la pêche et le vélo de montagne!

[villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub](http://villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub)

Pour recevoir les notifications importantes concernant les sentiers, créez votre compte et abonnez-vous à nos réseaux sur [trailhub.org](http://trailhub.org).

### Appli Web

Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités, dont la géolocalisation sur carte, installez l'appli Web TrailHUB. Ne la cherchez pas sur AppStore ou GooglePlay : scannez le code QR ci-dessous ou consultez [villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub](http://villedemont-tremblant.qc.ca/trailhub) et suivez les instructions d'installation sur téléphone mobile.



Installez TrailHUB!



# Nouveaux sentiers à Deer Mountain !

Sentiers Mont-Tremblant a récemment inauguré trois nouveaux sentiers de vélo de montagne dans le secteur Deer Mountain, dédié à la pratique de type enduro, qui offriront des heures de plaisir aux cyclistes de tous les niveaux.



Tout d'abord, la **Marmiton**, une petite boucle de niveau facile (vert) permettra aux jeunes enfants et aux débutants et débutantes de s'initier au vélo de montagne.

Ensuite, la **King créole**, une piste intermédiaire (bleue) de type *single-track* offre des obstacles de différents niveaux permettant aux vététistes de progresser graduellement pour développer leurs habiletés en toute confiance et ainsi pouvoir se lancer éventuellement sur les pistes noires plus corsées.

Enfin, la **Presto**, une piste pour experts et expertes (noire) rapide et dotée de modules, dont des sauts de type *table-top*, des murs de bois inclinés (*wallrides*) et des virages surélevés (*berms*) complète les ajouts. Elle a tout le potentiel nécessaire pour devenir incontournable de la région en raison de l'envergure de ses modules et de la vitesse qu'on peut y atteindre !

Dans une optique de progression sécuritaire, tous les modules peuvent être « roulés » et franchis sans nécessiter une vitesse élevée. Chacun et chacune pourra donc amorcer la descente à son rythme pour gagner en confiance en toute sécurité.

Finalement, pour profiter encore plus de ces trois pistes, un sentier de montée a été modifié pour permettre d'accéder au sommet plus rapidement !





# Guillaume Gissinger, nouveau directeur du réseau de sentiers

M. Guillaume Gissinger occupe depuis mai dernier le tout nouveau poste de directeur du réseau de sentiers à la Ville de Mont-Tremblant. Son mandat principal est de consolider et développer le réseau conformément à l'orientation 4 du Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 qui affirme la volonté de la Ville d'offrir un réseau de sentiers quatre saisons pour tous les niveaux de difficulté et accessible à une clientèle diversifiée. M. Gissinger a occupé différents postes de gestionnaire, notamment dans les milieux du sport et du tourisme.

Rappelons que le réseau de sentiers relevait jusqu'alors du Service de la culture et des loisirs. Avec la création de cette nouvelle direction et la nomination de M. Gissinger, le Conseil entend donner au réseau municipal les moyens de ses ambitions pour qu'il puisse se développer à son plein potentiel, et ce, dans le respect de l'environnement et des principes de développement durable.

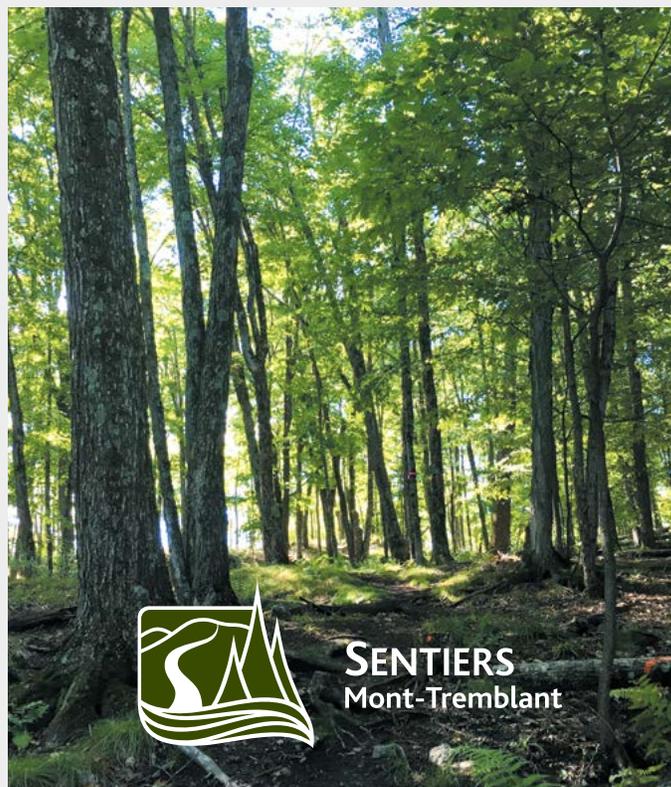
## Des nouvelles des sentiers

### SENTIER DU VILLAGE

La Ville étudie pour l'été 2023 la possibilité d'aménager une nouvelle entrée pour le Sentier du Village et envisage l'aménagement de la fin du sentier vers la halte des Trains-de-Neige.

### NOUVELLE SIGNALISATION

Une refonte complète de la signalisation estivale et hivernale sur le réseau de sentiers a été entreprise au cours de l'été. Les nouveaux panneaux sont plus grands, plus visibles et plus clairs grâce à des pictogrammes indiquant les activités autorisées et leur niveau de difficulté.



# Répertoire des organismes communautaires

Un seul numéro pour nous joindre

819 425-8614



Service 24/7  
bilingue

## CLUBS SOCIAUX

- **AFEAS**  
facebook.com/AfeasStJovite/
- **Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien**  
facebook.com/Escadron-716-Laurentien-Public-100960458073121/
- **Club d'astronomie Mont-Tremblant**  
astromt.org
- **Club de bridge de Mont-Tremblant**  
rezzultat.com/fr/clubs/tremblant
- **Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant**  
819 717-3401
- **Club ornithologique des Hautes-Laurentides**  
lemoqueur.com
- **FADOQ – région des Laurentides**  
fadoqlaurentides.org | 819 429-5858

## CLUBS SPORTIFS

- **Association du hockey mineur Mont-Tremblant**  
ahmmt.com
- **Club de natation Mont-Tremblant**  
natationmont-tremblant.com
- **Club de patinage artistique de Mont-Tremblant**  
cpamont-tremblant.com | 819 429-9318
- **Club de Rugby Football Mont-Tremblant**  
mtrfcwebsite.wixsite.com/mtrfc\_1
- **Club de ski de fond Tremblant Nordique**  
tremblant-nordique.com | 819 687-8356
- **Club de vélo des 2 vallées (v2v)**  
clubv2v.square.site
- **Club de vélo Mont-Tremblant**  
velomonttremblant.com
- **Club Tri-Action de Mont-Tremblant**  
triationtremblant.com
- **Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord**  
ptittraindunord.com | 450 745-0185
- **Les Archers de Mont-Tremblant**  
les-archers-de-mont-tremblant.com
- **Les Moucheurs EnDiablés**  
moucheursendiables.com
- **Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant**  
ultimatetremblant@gmail.com
- **Ligue de pétanque du Nord**  
819 688-2835
- **Ski de fond Mont-Tremblant**  
sfmt.info | 819 425-5588
- **Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant**  
soccermonttremblant.ca | 819 430-7022

## SPECTACLES, ART, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- **Le Chœur Tremblant**  
choeurtremblant.com | 873 279-2848
- **Société du patrimoine SOPABIC**  
sopabic-patrimoine.org | 819 717-4224

## SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **Centre d'action bénévole Laurentides**  
cab-laurentides.org | 819 425-8433
- **Coopérative Le Repère**  
cooplerepere.wixsite.com/cooplerepere
- **La Maison de la Famille du Nord**  
maisondelafamilledunord.com | 819 425-5407
- **La Samaritaine de Mont-Tremblant**  
lasamaritaine.ca | 819 429-5938
- **Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière**  
tvcl.ca | 819 429-6655
- **Tornade jeunesse – Maison des jeunes**  
tornadejeunesse.com | 819 425-8983
- **Université du troisième âge**  
usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb  
Pierrette Cardinal | 819 425-5427

## SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- **Alpha Laurentides**  
ledcl.qc.ca/Alpha.html | 1 866 887-7335
- **Association de la fibromyalgie des Laurentides**  
fibromyalgie-des-laurentides.ca  
1 877 705-7766
- **Association des personnes handicapées Clair Soleil**  
association-clairsoleil.com | 819 425-7447
- **Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides**  
aphil.ca | 819 326-5202
- **Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides**  
captchpl.org | 1 888 431-3437
- **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)**  
lelan.org | 1 866 915-8484
- **Centre prévention suicide Le Faubourg**  
cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553
- **Groupe jeunes adolescents en développement (JAD)**  
groupejad.com | 819 774-1687
- **L'Écluse des Laurentides – Travail de rue**  
ecluse.org | 819 421-0352
- **L'Ombre-Elle**  
lombrelle.qc.ca | 819 326-1321
- **Nourri-Source secteur Mont-Tremblant**  
nourri-source.org/fr/laurentides  
1 866 948-5160
- **Palliacco**  
palliacco.org | 819 717-9646
- **Parents Uniques des Laurentides**  
parentsuniques.org | 819 324-1004
- **Société Alzheimer des Laurentides**  
alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881
- **Tangage des Laurentides**  
tangage.ca | 819 324-2261
- **Unité Toxi des Trois-Vallées**  
ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819 425-5666

Restez branchés sur votre communauté !



Inscrivez-vous à l'infolettre  
[villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca)

 **LE Tremblantois**

Le Tremblantois est publié par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences et entreprises du territoire.

**Tirage**  
7500 copies

**Conception et réalisation graphique**  
LACOM inc.

**Impression**  
Imprimerie Léonard

**Rédaction et coordination**  
Service des communications  
et des relations citoyennes

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Première  
**SCÈNE**  
 MONT-TREMBLANT  
 PROGRAMMATION 2022

LA PROGRAMMATION  
 2023 SERA ANNONCÉE  
 LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

LISA  
 LEBLANC  
 CHIC DISCO



24 SEPT. 20 h  
 42 \$

MICHEL  
 FAUBERT  
 LE CHANT DU SILENCE



7 OCT. 20 h  
 32 \$

DOMINIQUE  
 FILS-AIMÉ  
 THREE LITTLE WORDS



22 OCT. 20 h  
 36 \$

LUCE  
 DUFALT  
 DIRE COMBIEN  
 DE T'AIMÉ.  
 SUR SCÈNE



4 NOV. 20 h  
 42 \$

Plateau double  
 ENDRICK  
 AND THE  
 SANDWICHES  
 LES SHIRLEY



18 NOV. 20 h  
 30 \$

ÉMILE  
 BILODEAU  
 PETITE NATURE  
 Formule intime



2 DÉC. 20 h  
 36 \$

**BILLETTERIE**

[villemont-tremblant.qc.ca/premierescene](http://villemont-tremblant.qc.ca/premierescene)

819 425-8614

Rabais de 10 % avec  
 la carte Accès Mont-Tremblant.

- En personne, à l'accueil du Service de la culture et des loisirs situé au 635, rue Cadieux
- Au téléphone, avec une carte de crédit : 819 425-8614 (24/7).

\*Frais de billetterie inclus, taxes en sus.

\*Les billets de faveur ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Tous les spectacles de Première Scène Mont-Tremblant respectent les directives de santé publique. Informez-vous avant le spectacle des consignes sanitaires en vigueur en visitant [villemont-tremblant.qc.ca/premierescene](http://villemont-tremblant.qc.ca/premierescene). Le bar pourrait être fermé.

THE BOX  
 RETOUR AUX SOURCES



9 DÉC. 20 h  
 38 \$

SALLE DE SPECTACLE DE  
**L'ÉGLISE  
 DU VILLAGE**

1829, chemin du Village, Mont-Tremblant

